Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 063-216304303-20261022-261022_4-DE

Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Délibération n°4

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1 000 000,00 euros auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement des investissements 2026 - Budget PRINCIPAL

SÉANCE DU MARDI 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le vendredi 16 octobre 2026, s'est réuni en salle du Conseil à Thiers, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :
Francis ROUX ;
Bernard DUNIAT, Lawrence JULLIEN DE POMMEROL, Louis Emmanuel BODINAT, Anne LE BRAS, Claire LOPEZ, Karine LEGRAND ;
Roger MORAND, Bruno BARGES, Martine BERMUDEZ, Vincent PIEDGRAND, Mehmet Ali YILMAZ, Palmyre SANNAJUST, Patricia MUSLER, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN, Duran YILMAZ, Christophe CAPRON, Henri-Louis FAYET, Laetitia BERNARD, Clothilde JOURDAIN, Gérard BLOC, Isabelle LAVEST, Philippe BARRAU, Hanifé OZKAN, Farida LAÏD, Serap ALP ;

Étaient absents ayant donné pouvoir :
Conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Jean-François AUROY, pouvoir à Francis ROUX ;
Siome SEKHARI, pouvoir à Louis-Emmanuel BODINAT ;
Cécile MINCHIN, pouvoir à Lawrence JULLIEN DE POMMEROL ;
Delphine BOUYSSE, pouvoir à Claire LOPEZ ;
Cristelle DALBOS, pouvoir à Palmyre SANNAJUST ;
Sandrine DUCOS, pouvoir à Gérard BLOC ;

Étaient absents :
Néant

Secrétaire de séance :
Karine LEGRAND a été désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Conseillers **EN EXERCICE**	Conseillers **PRÉSENTS**	Conseillers **REPRÉSENTÉS**	Total **VOTANTS**	Conseillers **ABSENTS**
33	**27**	**6**	**33**	**0**

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil municipal a pu valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 063-216304303-20261022-261022_4-DE

Ville de Thiers

CM 22.10.2026
Délibération n°4

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1 000 000,00 euros auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement des investissements 2026 - Budget PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu la délibération n°53 du 24 février 2026, approuvant le budget primitif du budget PRINCIPAL ;

Considérant la nécessité de recourir à un emprunt de 1 000 000,00 euros pour financer une partie des investissements sur le budget PRINCIPAL ;
Considérant les offres reçues du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne, de la Banque Postale, du Crédit Mutuel et de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) ;
Considérant la proposition de financement de la Caisse d'Épargne pour un contrat de prêt de1 000 000,00 d'euros sur une durée de 25 ans ;

Il est exposé que pour le financement des investissements 2026 du budget PRINCIPAL, le Maire de Thiers est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Épargne un contrat de prêt pour un montant total de 1 000 000,00 euros et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Type de taux	Taux variable
Objet du contrat	Financement des investissements 2026
Index + Taux	Livret A + 1,19% (nombre de jour exact / 360)
Durée totale	25 ans
Montant	1 000 000,00 €
Date de cotation	07/10/2026
Passage à taux fixe	Passage à taux fixe possible à chaque échéance selon les conditions du moment
Amortissement	Linéaire et trimestriel
Total des intérêts simulés sur les 25 ans	370 164,85 € à la date de cotation
Frais	750,00 €
Remboursement anticipé	Forfaitaire – 5 % du Capital Restant Dû

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- **D'approuver** la souscription d'un emprunt à taux variable tel que défini ci-dessus ;
- **De charger** le Maire de l'exécution de la présente délibération et de signer tout acte afférent.

VOTES	POUR		
	CONTRE	**6**	Philippe BARRAU, BLOC Gérard, Isabelle LAVEST, Sandrine DUCOS, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT
	ABSTENTIONS		
	NE PREND PAS PART AU VOTE		

Le secrétaire de séance,

Karine LEGRAND

Le Maire,

MAIRIE DE THIERS (PUY-DE-DÔME)

Francis ROUX